Fiche

Les agents économiques n'ont pas toujours la capacité d'autofinancer leurs besoins. En effet, leurs ressources sont parfois insuffisantes par rapport à leurs investissements et/ou dépenses courantes. Pour remédier à ce déficit de ressources, il faut faire appel aux capacités de financement des autres agents. Ceci peut se produire soit par financement direct : dans ce cas, l'agent économique fait appel au marché financier ; soit par financement indirect, qui est un financement intermédié.

I. Comment fonctionne le marché financier ?

• Le marché financier est un mode de financement direct pour lequel les agents à besoin et à capacité de financement se rencontrent directement afin de s'échanger des **titres financiers**. Les offreurs de capitaux, généralement les ménages souhaitant placer leur argent (ex. : entrée dans le capital d'une entreprise) proposent leur épargne, en contrepartie d'une rentabilité future, aux demandeurs de capitaux.

• Il s'agit donc d'un financement désintermédié : l'offre rencontre la demande sans intermédiaire. Ce phénomène a tendance à s'amplifier depuis les années 1980.

Exercice n°1

• Les titres financiers échangés sont constitués d'**actions** ou d'**obligations.**

• Les actions sont les titres de propriété d'une société (généralement une SA ou une SAS). Aussi, les propriétaires de l'entreprise (les actionnaires) peuvent détenir une ou plusieurs actions, qui représentent leur quote-part du capital, c'est-à-dire le nombre d'actions qu'ils détiennent par rapport au nombre d'actions en circulation. Si l'entreprise souhaite disposer de nouvelles ressources financières, elle va procéder à une augmentation de son capital. Dans ce cas, elle émet des titres sur le marché financier en espérant que les épargnants les achèteront.

• Les obligations représentent des titres de créances. Il s'agit d'une fraction d'un **emprunt** émis par une société. Par conséquent, l'agent économique qui souscrit une obligation devient le créancier de l'entreprise, bénéficiant jusqu'à l'échéance de la rémunération de l'emprunt. Contrairement à l'action, l'obligation ne constitue donc pas un titre de propriété. Elle ne donne donc pas lieu à des dividendes. Cependant, en cas de faillite de l'entreprise, le détenteur d'obligations possède un droit de priorité de remboursement par rapport aux actionnaires.

Exercice n°2

• Les actions et obligations sont initialement émises sur le marché primaire, puis échangées sur le marché secondaire. Le marché primaire constitue donc le « marché du neuf ». C'est ici que s'échangent les titres des sociétés qui entrent en Bourse ou qui procèdent à une augmentation de leur capital.

• En revanche, le marché secondaire représente celui « de l'occasion ». Il s'agit de la Bourse, où s'échangent, par le jeu de l'offre et de la demande, les titres déjà émis sur le marché primaire.

Exercice n°3

II. Qu'est-ce que le financement indirect ?

• Dans le cadre d'un financement indirect, il existe un intermédiaire entre les demandeurs et les offreurs de capitaux. Généralement, il s'agit des banques. Le financement se fait par le biais d'un **emprunt** dont le taux d'intérêt constitue le prix. C'est, entre autres, grâce aux dépôts des clients que les banques peuvent proposer des crédits aux agents à besoin de financement. Par conséquent, avec un financement intermédié, les épargnants ne savent pas comment leurs dépôts sont utilisés. Cependant, cette pratique ne peut suffire à combler l'intégralité des besoins de financement des agents économiques. Les banques ont donc recours à un financement par création monétaire, il s'agit du crédit monétaire.

Exercice n°4

• Le taux d'intérêt constitue le prix du crédit. Il représente, pour l'emprunteur, le coût de l'argent emprunté et, pour le prêteur, la rémunération de l'argent prêté. La banque, avec le taux d'intérêt, évalue le risque de non-remboursement ou risque de défaut. Plus celui-ci est élevé et plus le taux est important ou non négociable.

Exercice n°5

III. Qu'est-ce que l'autofinancement ?

• L'autofinancement est le fait pour un ménage ou une entreprise de financer son activité à l'aide de ses propres ressources économiques. Dans ce cas, il n'est fait appel à aucun intermédiaire (ex. : banque) et le recours au marché financier devient inutile. Ce sont les économies réalisées qui seront réinjectées dans le circuit de la consommation ou de l'épargne pour les ménages ou celui du processus productif pour les entreprises.

• Il convient de noter que l'autofinancement n'est pas sans danger pour l'entreprise. Cette dernière doit disposer de ressources suffisantes afin d'investir dans de nouveaux projets, ce qui n'est pas toujours aisé. Par ailleurs, elle doit être en mesure de justifier cette « rétention » temporaire de revenus auprès de ses actionnaires qui eux attendent le versement de dividendes.

IV. Zoom sur… l'évolution du marché financier français depuis 1980

• Avant les années 1980, le marché financier occupait une place mineure dans le financement de l'économie. Les besoins étaient comblés par l'épargne des agents économiques et le recours à l'émission de titres restait très marginal. Par la suite, à l'instar de l'ensemble des pays industrialisés, la France a procédé à une profonde réforme de son marché financier et la tendance de financement s'est totalement et très vite inversée. À partir de ce moment, le marché financier s'est dérégulé et la Bourse a connu un mouvement de libéralisation dans les années 1990. La recherche du profit est devenue le maître mot. C'est pourquoi la réussite de certaines politiques managériales est si intimement liée au marché financier.

© 2000-2025, Miscellane